

Points forts de la mission à Samaane

Mars 2012

1. Rencontre avec le Responsable Départemental de l'Alphabétisation (RDA)

Cette réunion avait pour objet de faire le point sur le programme d'alphabétisation à Samaane, instauré avec IDEN 2 (Education Nationale), sous la supervision de Jappoo développement avec le financement de l'Association Samaane Sénégal.

Le RDA a été surpris et enthousiasmé par la motivation des villageoises, ainsi que par l'avancement du programme d'alphabétisation à Samaane. L'installation matérielle est jugée bonne, suffisamment aérée et dotée en matériels adaptés. L'institutrice (Kora) est ravie de l'intérêt porté par les femmes et leurs familles. Elle a été si bien accueillie qu'elle réside sur place pendant les 3 jours hebdomadaires d'alphabétisation.

Un Comité de gestion a été constitué. Les villageoises ont spontanément créé une pénalité pour tout retard !

Il est évoqué la mise en place, après l'hivernage 2012, d'un deuxième cours, incluant des femmes des villages voisins ; la mixité est, par expérience locale, souvent source de conflits et pose des problèmes d'horaires.



Le RDA fait part d'un projet d'ouverture, à Samaane, d'une classe élémentaire pour les enfants de 6 ans des 3 villages voisins. Il s'agirait de la première classe d'une nouvelle école publique ; dès qu'un premier abri provisoire est construit, un instituteur serait détaché pour effectuer la rentrée scolaire d'octobre/novembre 2012 !

2. Rencontre avec le Chef du Service Départemental du Développement communautaire (SDC), chargé de la promotion des groupements féminins

Le Service de développement communautaire est un service décentralisé du Ministère de la Famille, qui a vocation à s'occuper particulièrement des femmes via de multiples organisations féminines :

- Comité consultatif de la femme : au niveau communal, départemental, régional...
- Opérations de promotion de la femme, de l'entrepreneuriat féminin, de l'autonomisation de la femme.
- projet de parité absolue H/F à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Gouvernement, mais aussi dans les conseils régionaux, municipaux et ruraux !

Le responsable départemental est allé à Samaane pour expliquer son action ; il a beaucoup apprécié la place qu'y occupent les femmes, ainsi que leur volonté de s'affirmer et de se prendre en charge. Il convient de poursuivre et d'accentuer la formation des femmes, notamment sur le créneau de la transformation des produits (baobabs, tamarins, savon à base de plantes,...).

Le groupement des femmes de Samaane sera intégré dans le Service de développement de M'Bour, ce qui leur permettra de rencontrer d'autres groupements similaires, de bénéficier de leur soutien, de confronter leurs problèmes, et d'apprendre à devenir pleinement autonomes.

3. Rencontre avec Président de la Communautaire Rurale (PCR) de SANDIARA



Ce rendez-vous maintenant traditionnel lors des séjours ou missions de l'Association a permis de conforter le partenariat signé en 2008, par lequel la Communauté rurale et l'association œuvre pour le développement du village et de ses environs. Le président, qui connaît bien la population est sensible aux réalisations en cours ainsi qu'aux difficultés rencontrées ; il s'offre en particulier à intervenir auprès des notables du village en cas de besoin, afin qu'en décembre 2012 l'organisation villageoise puisse être autonome pour valoriser els outils mis à leur disposition (santé, éducation, périmètre agricole...).

Sont également évoqués les projets qui pourront prendre la suite de celui de Samaane, soutenus par Jappoo développement et notre association.

4. Rencontre avec l'ICP de Louly N'Dia

Le poste de santé référent pour la case de santé de Samaane est celui de Louly N'Dia ; nous y avons rencontré l'infirmier chef de poste (ICP) et al sage femme. Nous sommes convenus qu'en juin 2012, Jappoo fera le point avec eux, sur le fonctionnement de la case de santé de Samaane.

En 2011, une table d'accouchement avait été offerte ainsi que du petit matériel, en partenariat avec l'Association Horizon Sahel.



Parallèlement, une étude sera faite pour équiper le poste de Santé de Louly N'Dia en énergie solaire (éclairage, prises pour ordinateur portable, réfrigérateur...).

Le financement de cet équipement et les derniers travaux qui seraient nécessaires à Samaane, clôturera le projet de « *soutien aux actions de prévention de santé* » financé par la Fondation CNP Assurances.

5. Accès à l'eau

Les bornes fontaines sont en état de fonctionnement grâce à la pompe hydraulique et au réservoir, qui doit permettre l'approvisionnement en eau potable domestique et l'arrosage des plantations pour 2 à 3 jours.

Un jeune, formé en tant que « conducteur de forage », assure le suivi technique du matériel.

Une pièce devait être changée ce qui a été fait avant de notre départ, sur les fonds communautaires. Ce qui a permis de remettre en marche la pompe après une période de suspension de l'irrigation du périmètre maraicher.

Cette anomalie a fait l'objet d'une réunion (en notre présence) qui a permis l'expression libre des parties prenantes dont les femmes, accusées de consommer trop d'eau à l'arrosage...

Lors de la mission nous avons recommandé de calculer les volumes d'eau utilisés, en utilisant les compteurs existants. A partir de ce suivi, la quantité de fuel nécessaire pour l'alimentation en eau potable et le périmètre agricole doit être mesurée et son coût provisionné jusqu'à revenus agricoles suffisants.

L'achat du fuel pose problème alors que l'ensemble des revenus des différents postes de ressources (bornes fontaines, vente des plantes médicinales, case de santé...) est géré, non par les trésoriers des comités idoines, mais par le chef du village, du fait d'après lui d'un manque de compétence.

Ce problème des comptes communautaires, crucial, devra trouver une solution par l'officialisation du **Groupement des femmes alphabétisées de Samaane** ; celui-ci gèrera les revenus liés à l'accès à l'eau, le moulin à mil, le maraichage... et bénéficiera d'un compte bancaire.

Rendez-vous a été pris (après les élections) avec le soutien de Jappoo Développement, pour officialiser cette organisation féminine auprès des autorités départementales.

Les femmes originaires des différentes concessions commencent à prendre conscience de leur positionnement dans le programme de développement de Samaane.

L'association poursuit le processus d'autonomie du village en appuyant au maximum ce groupement ; Jappoo Développement a la charge durant l'année 2012 de rendre ce groupement féminin, opérationnel et autonome avec le concours des autorités et partenaires locaux et départementaux.

L'association Samaane assure la mise à disposition de moyens financiers jusqu'à la fin 2012.

6. Périmètre agricole

La clôture du terrain de 5 hectares est en bon état, les anacardiés plantés en périphérie du terrain font en moyenne 1 m 20 de hauteur, certains portent des fruits.

Le local à outils est bien fermé à clé, ainsi que le local technique de la pompe hydraulique.

Le débroussaillage de la surface cultivable, recommandé après l'hivernage, n'a été que partiellement fait.

Les arbres fruitiers plantés en octobre/novembre 2011, ont bien repris même si leur croissance est variable selon la fréquence des arrosages.

Une quinzaine de femmes cultivent leur parcelle en plantes maraichères (tomates, salades, oignons, piments, basilic, bissap, etc.) Elles mettent en pratique consciencieusement les techniques d'éco-agrologie enseignées en 2011 par Jappoo Développement.



Nous notons l'intérêt d'ENDA Madrasah, de Jappoo et du PCR à la réussite et à la pérennité du projet de Samaane.

Un compte-rendu détaillé et argumenté du « *programme agricole de Samaane* » sera réalisé avec Jappoo développement à son terme (fin 2012) et remis Label Paris Co-développement Sud partenaire sur ce projet.

7. Case de santé

L'enceinte construite autour du bâtiment sanitaire, permet de limiter l'accès des enfants à la case et au préau où se tiennent maintenant régulièrement les cours d'alphabétisation et les réunions communautaires.

Le bâtiment est en bon état, le plafond tendu en tissu est sain, sans trace d'humidité et la case est tenue propre même si les petits travaux (changement d'ampoule, étagères dans la réserve, réparation serrure et finitions du plan de travail de la grande salle) ne sont pas terminés.

Le fonctionnement de la case de santé n'est pas encore optimum ! L'ASC manque d'autorité et le Comité de santé élu en 2008, ne joue pas son rôle.



Durant notre mission, s'est tenue une réunion du Comité de santé avec l'Infirmier chef et la sage femme du poste de santé référent. Une redéfinition claire des rôles de chacun et du Comité de santé a été indispensable ainsi que le bon usage du compte ouvert à la banque mutualiste PAMECAS au nom du Comité de santé.

Conclusion :

Nous suivons avec attention le travail des femmes de Samaane grâce au partenariat reconduit avec Jappoo Développement jusqu'en mars 2012 ; son directeur devrait venir à Paris à l'automne, il nous racontera !!!!